

Formation conducteurs des Chariots automoteurs à conducteur porté CACES® suivant la R389 de la CNAMTS

CATEGORIE 5

OBJECTIFS

A l'issue du stage, l'apprenant doit être capable de :

Situer le rôle des Instances et répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau, de la réglementation.
Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
Repérer les risques inhérents à un trajet à parcourir, expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre.
Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur.

DUREE

Personnel débutant : 4 jours soit 28 heures comprenant : 1 jour de théorie - 2 jours de pratique – 1 jour de tests CACES®

INTERVENANT

1 technicien de formation spécialiste de la manutention mécanisée,
1 testeur certifié pour la partie tests CACES®.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée de par ses activités à conduire, même occasionnellement un chariot automoteur à conducteur porté.
(Article R.4323-55 du Code du Travail).

PRE-REQUIS

Être âgé de 16 minimum (avis médical)
Être reconnu apte médicalement,
Savoir lire et comprendre le français

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, ...

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Matériel audio visuel / vidéo projecteur / diaporamas/ vidéos, livret stagiaires,
Chariots automoteurs à conducteur porté, Charges diverses.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIE

La législation & la réglementation :

Rôles et missions des différentes instances
Les responsabilités pénales en cas d'accident,

Classification et technologie

Les différentes catégories de chariots
Les principaux organes et dispositifs de sécurité,
La chaîne cinématique du chariot,
Composition et fonctionnement d'un circuit hydraulique,
Les différents types de palettes et leur utilisation.

La sécurité :

Conducteur :

Les notions de danger grave et imminent,
Les interdictions formelles
Les opérations de prise de poste et de fin de poste,
Consignes à respecter en cas d'incendie, d'accident
Les équipements de protection individuelle

Chariot, charge transportée :

Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1^{er} niveau,
La plaque du constructeur et la plaque de charge,
Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot,
La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs,
Les cas de renversement
Les techniques de prise et dépose de charges,
Les techniques de stockage et déstockage en palettier,
La distance de freinage,

VALIDATION DU STAGE

Le CACES® correspondant aux catégories évaluées sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

La composition et la mise en charge des batteries,
Les techniques de chargement / déchargement
Consignes à respecter pour le changement d'une bouteille de gaz / remplissage du réservoir
Fonctionnement et réglage d'un siège à suspension.

Environnement :

Plan de circulation et protocole de sécurité,
Les consignes de circulation et de stationnement
Les pictogrammes de manutention,
L'étiquetage des produits dangereux,
Les panneaux de circulation.

PARTIE PRATIQUE

Opérations de prise de poste et fin de poste

Essais de fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Exercices de circulation

Exercices de gerbage et dégerbage

Exercices de stockage et déstockage en palettiers.

Exercices combinés : circulation, gerbage et dégerbage

Exercices de chargement et déchargement

Manutention de charges diverses

Stationnement en sécurité du chariot.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ACQUISES

Tests CACES® : théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R389